

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES UNIVERSITAIRES

Créativité et Innovation

RESPONSABLES DESU :

Pr. Nathalie Bonnardel
nathalie.bonnardel@univ-amu.fr
Pr. Fabien Girandola
fabien.girandola@univ-amu.fr
Pr. Delphine Scotto di Vettimo
delphine.scotto-di-vettimo@univ-amu.fr

Informations complémentaires :

Pour l'établissement d'un devis, pour les inscriptions : allsh-fc@univ-amu.fr / <https://allsh.univ-amu.fr/formation-continue>

Formation initiale : 470 €

Formation continue : 2 500€

Renseignements sur le DESU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/inciam-formation-desu-creativite-et-innovation>

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Intervenir dans le domaine de la créativité requiert des connaissances et des compétences spécifiques, pour une mise en application de techniques et de méthodes adaptées aux secteurs d'intervention et aux pratiques professionnelles. Cette formation spécialisée vise ainsi à former des cadres polyvalents de haut niveau, aptes à répondre aux besoins actuels et émergents en créativité et en innovation, dans les domaines médicaux, cliniques, sociaux, ergonomiques, technologiques, économiques, pédagogiques, artistiques, du management et des sciences de la gestion.

Ce DESU s'adresse aux professionnels souhaitant diversifier leurs champs de compétences ainsi qu'aux étudiants en formation initiale, en complément de leur formation d'origine, dans une double perspective d'ouverture à la pluridisciplinarité et de professionnalisation. L'organisation modulaire de la formation peut permettre aux étudiants d'exercer en parallèle une activité professionnelle et, éventuellement, de suivre un autre diplôme.

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation continue : peuvent être admis des professionnels ayant au minimum un niveau bac+3 et justifiant d'une expérience de terrain.

Formation initiale : peuvent être admis des diplômés d'un M1 ou d'un M2, d'une licence professionnelle ou d'un BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), d'une école d'ingénieur, d'une école supérieure de commerce, des professionnels du soin (diplômés de médecine ou d'une formation paramédicale), des professionnels de l'art, formateurs, des travailleurs sociaux, d'autres diplômés bac+4 (ou bac+3 sous conditions).

La procédure d'admission comporte deux phases :

- 1^{ère} phase d'analyse du dossier (pré-sélection),
- 2^{nde} phase d'audition des candidats retenus à l'issue de la 1^{ère} phase (sélection finale).

Prérequis conseillé : expérience de terrain en lien avec la thématique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est construite autour de modules couvrant l'ensemble des parcours avec, pour chacun d'eux, une approche alliant réflexions prospectives et pratiques professionnelles. Chaque module fait intervenir des universitaires et des professionnels spécialisés dans la créativité et l'innovation.

Périodes d'enseignement et de stage : de décembre 2024 à juin 2025.

Langue d'enseignement : français

Accès :

Présentiel : vendredi et samedi site Schuman Aix-Marseille Université ;

hybride en cours de développement

Contacts :

allsh-fc@univ-amu.fr, contact pour les procédures administratives

agnes.lellouche-gounon@univ-amu.fr,

contact pédagogique

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

(180 heures dont un stage)

Les enseignements sont délivrés dans le cadre de 6 modules obligatoires :

- 1 module fournissant des connaissances théoriques sur la créativité et l'innovation,
- 1 module portant sur les méthodes et techniques de créativité, de design thinking et de conception centrée utilisateur,
- 4 modules associés à des champs de professionnalisation :
 - Management de la créativité,
 - Innovations comportementales et technologiques,
 - Pédagogies créatives et innovantes,
 - Approches cliniques et médiations artistiques.

Chaque étudiant effectue un stage dans l'un des 4 champs de professionnalisation proposés.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'objectif du diplôme est de permettre aux futurs diplômés de répondre aux besoins actuels et à venir, que ce soit dans le cadre d'une activité professionnelle en cours ou de débouchés dans des domaines créatifs à fort potentiel :

- Créativité et innovation avec une spécialisation dans les domaines du travail, de la santé, de l'environnement, de la prévention, du management de l'innovation et de la R&D ;
 - Pédagogie de la créativité avec une spécialisation dans les domaines de la formation, de l'éducation, et des pratiques pédagogiques ;
- Créativité et médiations artistiques à visées thérapeutiques (ex : art-thérapie, écriture créative).

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

La formation est construite autour de plusieurs modules avec, pour chacun d'eux, une approche pluridisciplinaire alliant réflexions prospectives et pratiques professionnelles. Les contenus proposés préparent les étudiants à :

- Conduire un projet créatif, en situations individuelles et collectives ;
- Participer à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'innovation ;
- Analyser les caractéristiques d'un domaine d'application, comprendre et suivre son évolution (ex : veille, benchmarking) ;
- Favoriser l'émergence et la sélection d'idées créatives, puis les communiquer à autrui dans différentes perspectives ;
- Utiliser des méthodes et des techniques adaptées à chacun des champs de professionnalisation ;
- Anticiper les évolutions prospectives.

VOS ENSEIGNANTS

Les enseignements sont délivrés par des enseignants-chercheurs ainsi que par des professionnels spécialisés en créativité et en innovation, relevant de différents champs disciplinaires (psychologie, ergonomie, UX design et design thinking, sciences économiques et de gestion, sciences de l'éducation, sciences du langage, neurosciences, médecine, philosophie et littérature).

LES + du DESU

- Pluridisciplinarité de la formation ;
- Complémentarité des enseignements assurés par les universitaires et les praticiens ;
- Mise en application de pédagogies innovantes pour une partie de la formation ;
- Articulation de perspectives théoriques et pratiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Pour l'établissement d'un devis, le coût et les inscriptions : <https://allsh.univ-amu.fr/formation-continue>
- Pour une demande de Validation des Acquis de l'Expérience ou de Validation des Acquis Professionnels : <https://fpc.univ-amu.fr/>

